

Française

Arrondissement de NANCY

MAIRIE DE BOUXIERES-AUX-

CHENES



le 07 mai 2020

Chers Habitants,
Chers Parents,

Je voudrais, par ce courrier, vous informer sur les conditions de réouverture de l'école LES GESNELS, de la cantine et du périscolaire, et d'une façon plus générale des services de la mairie, de la poste et de la bibliothèque.

A la demande des enseignants et encouragés par les délégués de parents d'élèves - malgré la circulation encore active du virus COVID.19 - nous avons pris la décision de rouvrir l'école à compter du 12 mai 2020 dans le respect des préconisations sanitaires édictées par l'Etat.

Vous trouverez ci-joint le courrier que M. RIONDE, directeur du Groupe Scolaire, a adressé aux parents en date du 7 mai 2020. Nous attirons votre attention sur l'information concernant le fait que **l'école n'accueillera pas d'enfants le vendredi après-midi**. De ce fait, la commune **n'assurera pas, dans l'immédiat, le service cantine et garderie de 11h45 à 18h30 le vendredi**.

Dans l'attente d'informations, que nous ne manquerons pas de vous communiquer, nous vous demandons de bien vouloir venir chercher vos enfants à la sortie des classes à 11h45 le vendredi.

Dans ce même courrier un paragraphe est consacré à la reprise du service périscolaire. La complexité des mesures sanitaires à mettre en place, le manque de moyens matériels et humains, ne nous permettent pas d'utiliser le bâtiment « cantine » réservé à cet usage. Ce service sera donc assuré au sein de l'école.

Nous avons reçu un document « protocole sanitaire » donnant les consignes sanitaires à mettre en place pour cette réouverture. Ce protocole, qui doit être suivi et respecté, est compliqué pour les enseignants, pour les encadrants scolaires et périscolaires, pour le personnel d'entretien, et pour les enfants.

Concernant ce protocole, la commune a fait l'acquisition de visières de protection (lavables) afin que chaque élève en soit doté dès la rentrée scolaire. Nous avons du gel hydroalcoolique. Les visières, locaux, mobiliers, matériels scolaires, jouets, espaces utilisés et autres... subiront régulièrement un nettoyage approfondi par les enseignants, ATSEM et agent communal.

La commune, en étroite collaboration avec les délégués de parents d'élève et M. RIONDE, a pris toutes les dispositions qui s'imposent pour faire respecter les mesures de distanciation et de nettoyage des locaux.

Un sens de circulation a, notamment été matérialisé sur les trottoirs, de la Place du Chêne à l'école et vice versa. Nous demandons aux parents d'accompagner leurs enfants, jusqu'à l'école, afin que les mesures de distanciation soient respectées et ce, au moins jusqu'à ce que les enfants aient acquis le réflexe. Les accueillants à l'entrée de l'école porteront un masque, merci aux parents de faire de même.

L'agence postale a rouvert ses portes le 28 avril dernier. Les agents administratifs de la mairie, qui œuvraient en télétravail, réintègrent leurs bureaux à compter du 12 mai. Les administrés seront reçus un par un ; les enfants resteront dans le sas d'entrée.

A son tour, la bibliothèque rouvrira ses portes le 19 mai 2020 à 16h30. Les enfants des classes maternelles et élémentaires ne seront pas accueillis. Les livres rendus seront nettoyés et mis « en quarantaine ». Un drive va être mis en service. Le choix des ouvrages sera accessible sur le site de la commune (vie pratique – bibliothèque). Afin d'y accéder, un identifiant sera nécessaire ; nous remercions les lecteurs, qui le souhaitent, à demander celui-ci en adressant un mail à bibliotheque@bouxieresauxchenes.fr.

Bien que non obligatoire, le port du masque est vivement recommandé pour accéder physiquement à l'agence postale, la mairie et la bibliothèque.

A ce propos, nous vous confirmons que la commune a effectué – fin mars 2020 - une commande de 3 000 masques lavables, afin que chaque habitant puisse en disposer de **2**. A ce jour, nous restons dans l'attente de la livraison de ces derniers. Vous serez informés, dès que possible, de la mise à disposition de ces protections qui seront à retirer en mairie.

Je vous remercie de votre compréhension.

Portez-vous bien, protégez-vous et protégez les autres.

Cordialement.

